

Droit de réponse de Monsieur Denis NOBLET suite au « MOT DU MAIRE » dans le « Maclair » distribué en novembre 2019. Contrairement à ce qui est évoqué, à aucun moment je n'ai consigné officiellement à Monsieur le Maire que je quittais mes fonctions pour un départ à la retraite. En outre la tournure de cet article laisse à penser que j'ai déjà quitté mes fonctions avant ce mois de novembre 2019. Il est à préciser que je suis toujours en fonction à cette date puisque mon contrat, en l'état actuel des choses, serait à échéance au plus tôt le 31 décembre 2019. Jusqu'à cette date, je suis le titulaire du poste et il ne peut être pourvu officiellement par quiconque.